

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 05 AVRIL 2023
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 39

Nb. de représentés : 11

Nb. d'absents : 3

L'an deux mille vingt-trois, le cinq avril à 17h21, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur Stéphane DIJOUX, 1er adjoint.

AFFAIRE N° 24/1107 :

Bois d'Olives (PNRU2) - Echange foncier entre la Commune de Saint-Pierre et Monsieur ELLAYA Olivier

ETAIENT PRESENTS :

MM. DIJOUX Stéphane, SIGISMEAU Béatrice, OMARJEE Mohammad, AHO NIENNE Sandrine, TEVANE Jean François, FERDE Thérèse, VALY Nazir, DAMOUR Kichena, TIONOHOUE Sabrina, TAN Willy, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, POTIN Philippe, ROUVRAIS Simone, MINATCHY Mariot, ALAGUIRISSAMY CARPAYE Nadine, BRET Jean Paul, NASSIBOU Guilaine, BALZANET Jonhy, PALIOD Marie Claude, KHELIF David, BRINDON Marie Line, PAPY Anne Marie, HOARAU Berthe Denise, CADET André, VON-PINE Bernard, LORION David, DAFFON Amédée Albert, TAYLLAMIN Patricia, AGATHE Chantal, JETTER Régine, BELLON Stéphen, NARIA Olivier, ARAYE Hélène, RAVAT Adame, BEDIER Corine, HOARAU Brigitte, ANDA Jean Gaël, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie, BASSE Pascal.

REPRESENTE (S) :

MM. FATIMA Sofa (par Madame TAYLLAMIN Patricia), GUIEN Marie Claire (par Monsieur MINATCHY Mariot), PERIANAYAGOM Albert (par Monsieur POTIN Philippe), MALET Viviane (par OMARJEE Mohammad), RAYMOND Edmée (par Madame AGATHE Chantal), MOREL Didier (par Monsieur TAN Willy), MALIDI Mariaty (par Madame JETTER Régine), RIVIERE Christelle (par Monsieur DIJOUX Stéphane), BALAYA GOURAYA Armand (par Monsieur ANDA Jean Gaël), SAUTRON François (par Madame HOARAU Brigitte), BOYER Marie Pascaline (par Monnsieur ADAME Ravat).

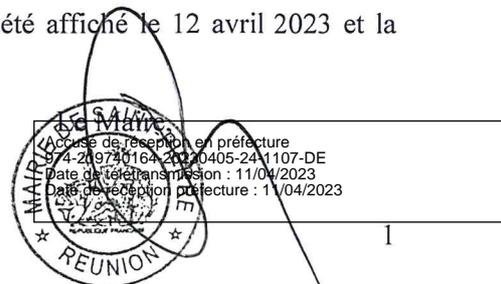
ABSENTS :

MM. FONTAINE Michel, VAYABOURY Jean Patrick, ACAPANDIE Freddy.

Le Président de séance constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Sandrine AHO NIENNE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Président de séance certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 12 avril 2023 et la convocation du Conseil Municipal faite le 30 mars 2023.



Michel FONTAINE

Affaire n°24/1107 : Bois d'Olives (PNRU2) - Echange foncier entre la Commune de Saint-Pierre et Monsieur ELLAYA Olivier.

Foncier - Direction de l'Aménagement et de la Prospective Urbaine

Le Maire informe l'Assemblée que dans le cadre du PNRU2 et au vu du plan guide établi par le cabinet LEU Réunion, validé en comité de pilotage NPNRU le 02/10/2018, il est prévu la réalisation d'une venelle devant relier le chemin Jouvenot au chemin Mouniapin. A cet effet, des discussions ont été engagées avec Mr ELLAYA Olivier, propriétaire de la parcelle cadastrée IE n°1371, ce, afin de maîtriser une emprise foncière de 232.80 m² environ (à définir par mesurage).

Il est toutefois, possible de procéder à un échange avec l'intéressé contre une emprise de surface égale sur le foncier communal cadastré IE n°545 partie.

- VU l'avis France Domaines en date du 13/03/2023 réf. DS 11486403 – OSE 2023-97416-12158, pour la parcelle cadastrée section IE n°545 partie à céder par la Commune de Saint-Pierre.

Sur proposition du Président de séance, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :

- **D'APPROUVER l'échange foncier ci-dessous désigné :**

1- Acquisition par la Commune de Saint-Pierre avec Mr ELLAYA Olivier de l'emprise ci-après référencée :

Référence cadastrale	Superficie	Adresse	Valeur (*)
Section IE n°1371 partie Ensemble les servitudes et les accès associés	232.80 m ² environ (à définir par mesurage)	20 Impasse des Baies Roses 97432 Ravine des Cabris	45 400 € HT

(*) (montant inférieur au seuil obligatoire de consultation des domaines en matière d'acquisition cf. arrêté du 05/12/2016 publié au JO le 11/12/2016).

2- Cession par la Commune de Saint-Pierre à Mr ELLAYA Olivier de l'emprise ci-après référencée :

Référence cadastrale	Superficie	Adresse	Valeur France Domaine
Section IE n°545 partie Ensemble les servitudes et les accès associés	232.80 m ² environ (à définir par mesurage)	41 Impasse des Baies Roses 97432 Ravine des Cabris	45 400 € HT (cf. avis susvisé)

- De **FIXER** les conditions de l'échange comme suit :
 - Echange sans soulte sur la base de 45 400 € HT (pour chaque emprise susvisée), montant à parfaire ou à diminuer selon la surface définitive après mesurage.
 - Les frais de notaires de l'acte d'échange seront pris en charge entièrement par la Commune de Saint-Pierre.

- De **L'AUTORISER** à **SIGNER** toutes les pièces liées au suivi de ce dossier, notamment l'acte d'échange y afférent.



Michel FONTAINE

Copie de réception en préfecture
974-219740164-20230405-24-1107-DE
Date de télétransmission : 11/04/2023
Date de réception préfecture : 11/04/2023